

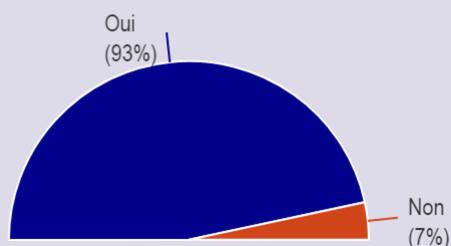
Enquête de satisfaction des usagers des bureaux d'aide aux victimes

RÉSULTATS 2021

Quel est votre niveau général de satisfaction à l'issue de votre rendez-vous au bureau d'aide aux victimes ?



Le bureau vous semblait-il accessible
(notamment aux personnes en situation de handicap) ?

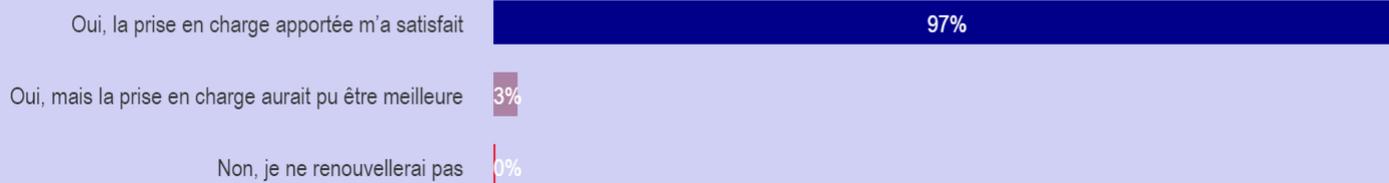


L'aide apportée par le bureau d'aide aux victimes vous a-t-elle permis de mieux comprendre les étapes de la procédure ?

98%

Oui, l'aide était claire et adaptée

En général, renouveleriez-vous votre prise en charge au sein du bureau d'aide aux victimes ?



Souhaiteriez-vous porter à notre connaissance des éléments d'amélioration ou d'insatisfaction particuliers ?

“
Heureusement que ça existe sinon on est
seul face à tout
”
BOURGOIN JALLIEU

“
Une écoute bienveillante et des informations claires et précises sur la
procédure pénale et les démarches à effectuer
”
BEAUVAIS

“
Très bonne prise en charge.
”
LE MANS

“
malgré tout c'est un service rendu de
qualité, nous sommes écoutés et guidés.
”
GRENOBLE